

**COMMUNE DE ROUSSIEUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

2018 - 019

Délibération N° DEL 2018_6_1

Séance du 12 novembre 2018

Date de convocation : 29/10/2018

L'an deux mille dix huit , le 12 novembre à 20 heures les membres du conseil municipal régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur GIREN Didier.

Etaient présents : Mmes et MM. VOLLE Christiane, FERRAND Anne-Lise, GIREN Didier, BONNEVIE Sébastien, JOUVE Gilbert, MILLOT Lukas.

Etait excusé : M STERN André

Objet de la délibération : Contrat de maintenance des logiciels

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a passé un contrat avec la société JVS MAIRISTEM pour la maintenance des logiciels de gestion communale. Ce contrat arrive à expiration et il est nécessaire de le renouveler.

Il présente le nouveau contrat établi par la société JVS MAIRISTEM et demande aux membres du conseil de bien vouloir délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir pris connaissance du document présenté et délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE le contrat L20190101-18215 relatif à la maintenance des logiciels de gestion communale d'un montant de 424.92 € HT établi pour une durée de 5 ans maximum.
- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer ce contrat.

Fait à Roussieux le 12 novembre 2018

Le Maire,
Didier GIREN